

C

LA CQCH  
en action!

RAPPORT  
ANNUEL  
2014

P

**CQCH**

CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE  
DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

Publié par la Confédération québécoise  
des coopératives d'habitation

**Coordination**

Diane Lespérance  
Communication et affaires publiques

**Comité de rédaction**

Hélène Jacques

Chef de secteur  
Recherche, formation  
et services-conseils

Nathalie Genois

Conseillère en formation  
et en intervention

Diane Lespérance

Communication et affaires publiques

**Révision linguistique**

Christine Paré

**Conception graphique**

Les Dompteurs de souris

**Impression**

Reprografic

**Tirage\***

100 exemplaires

© Confédération québécoise des  
coopératives d'habitation, 2015

Confédération québécoise  
des coopératives d'habitation  
840, rue Raoul-Jobin, bureau 202  
Québec (Québec) G1N 1S7

**Téléphone :** 418 648-6758

**Télécopieur :** 418 648-8580

**Sans frais :** 1 800 667-9386

**Site Internet :**

[www.cooperativehabitation.coop](http://www.cooperativehabitation.coop)

\*Soucieuse de respecter  
son engagement en matière  
de développement durable, la  
CQCH a limité l'impression de son  
rapport annuel à 100 exemplaires.  
Il est possible de consulter la version  
électronique de ce rapport au  
[www.cooperativehabitation.coop](http://www.cooperativehabitation.coop).

**LA CQCH**  
en action!

**RAPPORT  
ANNUEL**  
2014

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>PRÉSENTATION</b>	<b>4</b>
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>6</b>
<b>ÉQUIPE ET MEMBRES</b>	<b>7</b>
<b>MOT DU PRÉSIDENT</b>	<b>8</b>
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ</b>	
Maintenir la viabilité, l'abordabilité, la pérennité et la qualité du parc immobilier coopératif	10
Contribuer au développement de la formule coopérative en habitation	15
Consolider notre identité et accroître notre cohésion au sein du Mouvement	18
Consolider nos ressources	20
Adapter notre offre de services aux membres	22
Faire connaître la formule coopérative en habitation et en assurer le rayonnement	26
<b>FINANCES</b>	<b>28</b>
<b>PARTENARIATS</b>	<b>30</b>
<b>COMITÉS DE LA CQCH</b>	<b>32</b>
<b>MEMBRES AUXILIAIRES</b>	<b>35</b>
<b>MERCI À NOS PARTENAIRES</b>	<b>38</b>

# PRÉSENTATION

CRÉÉE EN 1987, LA CQCH EST LE MAÎTRE D'ŒUVRE ET L'AGENT DE PROMOTION DU MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DES COOPÉRATIVES D'HABITATION, TANT SUR LA SCÈNE PUBLIQUE QU'AUPRÈS D'ORGANISMES PARTENAIRES.

Il existe environ

# 1300

coopératives d'habitation au Québec.

Elles sont propriétaires de

# 2500

immeubles qui offrent plus de

# 30 000

logements abordables dans lesquels vivent 60 000 personnes.

Leur chiffre d'affaires est évalué à 200 M\$ et leurs actifs, à plus de 1,5 G\$.

LE RÔLE PRINCIPAL DE LA CQCH CONSISTE À SOUTENIR LES FÉDÉRATIONS AFIN QU'ELLES FOURNISSENT AUX MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION L'INFORMATION ET LES SERVICES DONT ILS ONT BESOIN POUR ASSURER UNE SAINTE GESTION DE LEURS IMMEUBLES ET AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE LOGEMENT.

#### — MISSION

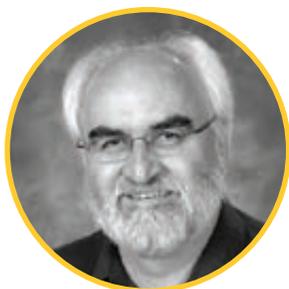
La CQCH est le leader, le promoteur et le porte-parole national du Mouvement québécois des coopératives d'habitation. Elle valorise tous les modèles coopératifs en habitation, exempts de spéculation immobilière et foncière, et favorise le développement de l'entrepreneuriat social de ses membres.

#### — VISION

Experte et chef de file en habitation coopérative au Québec, la CQCH mobilise l'ensemble des acteurs autour de projets novateurs et autour de la pérennité du parc immobilier coopératif, ouvrant les portes à une offre accrue et diversifiée de coopératives d'habitation, et ce, afin de devenir un segment important du marché québécois de l'habitation et, ainsi, de contribuer au bien-être de la société québécoise.



# CONSEIL D'ADMINISTRATION



**JACQUES CÔTÉ**  
Président



**CLAUDE PÉPIN**  
Vice-président



**LOUIS-H. CAMPAGNA**  
Trésorier



**MICHEL LÉGARÉ**  
Secrétaire



**CAROLE VALLERAND**  
Administratrice



**CLAUDE ALLARD**  
Administrateur



**MICHEL LEGAULT**  
Administrateur

**SYLVAIN TREMBLAY**  
Administrateur

## — ÉQUIPE

### **Jocelyne Rouleau**

Directrice générale

### **René Robert**

Adjoint administratif

### **Nadia Lavigne**

Conseillère juridique

### **Diane Lespérance**

Communication et affaires publiques

### **Hélène Jacques**

Chef de secteur – recherche,  
formation et services-conseils

### **Nathalie Genois**

Conseillère en formation  
et en intervention

### **Christine Filion**

Chef de secteur –  
services administratifs

### **Danielle Linteau**

Technicienne comptable

### **Martine Soucy**

Technicienne de bureau

### **Servane Chesnais**

Coordonnatrice, bureau  
de la CQCH en Outaouais

### **Louise Monette**

Agente administrative,  
bureau de la CQCH en Outaouais

## — MEMBRES

### **Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FECHAQC)**

Date de constitution : 1981

Nombre de coopératives  
d'habitation membres : 198

### **Fédération des coopératives d'habitation montérégiennes (FECHAM)**

Date de constitution : 1983

Nombre de coopératives  
d'habitation membres : 85

### **Fédération des coopératives d'habitation d'habitation de l'Estrie (FCHE)**

Date de constitution : 1997

Nombre de coopératives  
d'habitation membres : 47

### **Fédération des coopératives d'habitation du Royaume Saguenay-Lac-Saint-Jean (FECHAS)**

Date de constitution : 1991

Nombre de coopératives  
d'habitation membres : 41

### **Fédération des coopératives d'habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec (FECHMACQ)**

Date de constitution : 1991

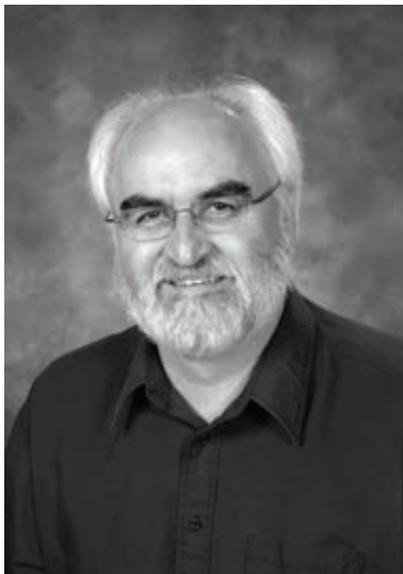
Nombre de coopératives  
d'habitation membres : 40

# MOT DU PRÉSIDENT

DEPUIS PLUS D'UN QUART DE SIÈCLE, LA CQCH TRAVAILLE À LA RECONDUCTION DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC ET FAIT LES REPRÉSENTATIONS QUI S'IMPOSENT AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL, PROVINCIAL ET MUNICIPAL. LA CQCH A ÉTÉ DE TOUS LES COMBATS, ACTIVE SUR TOUS LES FRONTS ET GUIDÉE STRICTEMENT PAR L'INTÉRÊT DE SES MEMBRES.

Aujourd'hui, les coopératives d'habitation sont devenues un maillon névralgique de l'écosystème coopératif québécois, une instance de laquelle on s'inspire, notamment pour sa capacité à établir des synergies. D'ailleurs, dans la foulée du Sommet international des coopératives, qui avait lieu en octobre dernier, nombreux ont été les intervenants à souligner la contribution exceptionnelle et le leadership de notre réseau.

Malgré tout, pour des raisons qui lui appartiennent, la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM) a choisi récemment de se dissocier d'un mouvement rassembleur, ambitieux et tourné vers l'avenir, d'un mouvement qui place les intérêts de ses membres devant les intérêts des individus, d'un mouvement qui additionne au lieu de diviser, qui croit que le tout est plus grand que la somme de ses parties.



La FECHIMM a choisi la voie de l'exclusion, alors que les défis qui se dessinent dans notre secteur auraient plutôt commandé une solidarité accrue. Sa décision d'opter pour la rupture nous attriste. Nous devons cependant la respecter.

Sur un autre plan, la CQCH a entrepris, dans le contexte de ses travaux sur la fin des conventions, une démarche visant à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie afin de prévenir et de contrer la démutualisation, c'est-à-dire la perte d'ensembles immobiliers appartenant aux coopératives d'habitation. Les travaux effectués cette année ont largement contribué à l'atteinte de plusieurs objectifs à cet égard. Les coopératives d'habitation, créées en majorité par l'entremise de subventions gouvernementales, constituent un patrimoine collectif important. Chaque membre a la responsabilité de tout mettre en œuvre afin de conserver ce précieux patrimoine au profit de la société québécoise, ce à quoi travaille la CQCH de manière soutenue.

La victoire juridique de la CQCH dans le dossier litigieux de la coopérative La Galéjade, dont vous trouverez tout le détail dans le rapport d'activité, démontre la force de notre regroupement, qui vise à défendre et à faire respecter les dispositions d'ordre public de la Loi sur les coopératives. Rappelons que la personne qui s'était approprié l'immeuble a été reconnue coupable notamment du partage illégal des sommes appartenant à la coopérative. Sa sentence sera rendue au début de 2015.

Le 14 novembre 2014, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et des Exportations, monsieur Jacques Daoust, déposait à l'Assemblée nationale le projet de loi 19, Loi modifiant la Loi sur les coopératives et d'autres dispositions législatives. Le 4 décembre 2014, la CQCH a participé aux auditions de la Commission de l'économie et du travail afin de partager son argumentaire à ses membres.

Par ailleurs, la CQCH a poursuivi son travail de développement et de coordination de l'équipe d'intervention en vue de favoriser le maintien de la viabilité à long terme de coopératives d'habitation aux prises avec des difficultés associatives, immobilières et financières, et continue de soutenir les fédérations dans leurs démarches auprès de ces coopératives.

La CQCH a par ailleurs effectué de nombreuses représentations politiques pour faire reconduire et bonifier le programme AccèsLogis Québec. En janvier 2014, elle a présenté au ministère des Finances et de l'Économie du Québec un mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires 2014-2015. La CQCH demandait que le programme gouvernemental AccèsLogis Québec, un outil financier essentiel à la création de logements de qualité pour les ménages à faible et à modeste revenu, fasse l'objet d'un plan d'investissement sur 5 ans, permettant la création d'au moins 3 000 nouveaux logements communautaires par année, en coopératives et en organismes sans but lucratif. Elle réitérait également l'importance de faire en sorte que le programme AccèsLogis Québec puisse être modulé en fonction des différents contextes de développement immobilier d'une région à l'autre et qu'il permette la réalisation de projets de qualité sur tout le territoire.

En 2014, la CQCH a poursuivi ses efforts pour la mise sur pied de la Fondation pour le développement de l'habitation coopérative au Québec ainsi que pour la mise au point du nouveau modèle d'habitation au Québec, la coopérative de propriétaires. Le comité de travail, composé d'intervenants des fédérations de coopératives d'habitation, s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année afin de valider les orientations de la nouvelle formule de coopérative d'habitation et celles de la Fondation. La CQCH s'est concentrée, durant cette année, à déterminer la structure juridique la plus appropriée pour la Fondation et à établir ses modes de fonctionnement et de gouvernance ainsi que les modalités de son rattachement à la CQCH.

La principale mission des fédérations est de représenter leurs membres, de faire entendre leur voix et de les faire participer activement et positivement à la vie démocratique. Les fédérations sont présentes dans chaque région afin de promouvoir l'habitation coopérative en tant que solution moderne, efficace et humaine aux problèmes de logement, et pour transmettre des valeurs importantes dans la communauté. Les fédérations sont des noyaux régionaux essentiels à la promotion d'un mode de vie coopératif. L'avenir est prometteur et nos cinq fédérations sont en plein essor. Toutefois, la CQCH devra réfléchir au cours des prochaines années, avec les coopératives membres du bureau de l'Outaouais, sur l'avenir en ce qui a trait à la structure organisationnelle du Mouvement.

Cette année, la CQCH a entièrement revu son identité visuelle et a travaillé à la refonte de son image de marque. Après plus de 30 ans d'existence, et avec toutes les mutations survenues dans le Mouvement, une image plus actuelle s'imposait afin qu'elle reflète mieux l'ensemble des valeurs de notre organisme et qu'elle témoigne de son évolution.

Sans aucun doute, l'année 2014 aura été fructueuse à plusieurs égards, comme en témoigne notre rapport d'activité, que je vous invite à parcourir. Nous sommes plus que jamais déterminés à remplir notre mission et à poursuivre notre travail comme leader du Mouvement québécois des coopératives d'habitation. La CQCH, toujours en action !



**JACQUES CÔTÉ**

Président du conseil d'administration

## ORIENTATION 1

**MAINTENIR  
LA VIABILITÉ,  
L'ABORDABILITÉ,  
LA PÉRENNITÉ  
ET LA QUALITÉ  
DU PARC  
COOPÉRATIF**



## — COMITÉ DE TRAVAIL SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉMUTUALISATION

Dans le cadre de ses travaux sur la fin des conventions, la CQCH a entrepris, en 2012, une démarche visant à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie afin de prévenir et de contrer la démutualisation, c'est-à-dire la perte d'ensembles immobiliers appartenant aux coopératives d'habitation.

Le 23 janvier 2014, la CQCH a organisé une deuxième rencontre du comité de travail portant sur la lutte contre la démutualisation à laquelle ont participé des représentants des fédérations de coopératives d'habitation et plusieurs partenaires, dont la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Société d'habitation du Québec (SHQ), le ministère des Finances et de l'Économie (MFE), le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), la Ville de Montréal, la Fédération des caisses Desjardins et la Caisse d'économie solidaire Desjardins (CESD). Cette rencontre avait pour objectifs : d'approfondir les collaborations entre les intervenants ; de faire état de la situation concernant les risques de démutualisation et de cibler des actions concrètes pour lutter contre la démutualisation. Devant tous ses partenaires, la CQCH s'est alors montrée prête à assumer la responsabilité d'assurer la sauvegarde des ensembles menacés. Les principaux partenaires ont reconnu la légitimité de la CQCH.

Les travaux réalisés cette année ont entre autres contribué à :

- repérer les coopératives d'habitation à risque de démutualisation ;
- informer les partenaires, les coopératives d'habitation et leurs membres sur leurs obligations dans un contexte de fin des conventions ;
- renforcer les collaborations entre, d'une part, les fédérations et la CQCH et, d'autre part, les partenaires gouvernementaux, coopératifs et communautaires afin de lutter contre la démutualisation ;
- intervenir auprès des coopératives à risque afin de prévenir et d'éviter la démutualisation d'ensembles immobiliers leur appartenant ;
- récupérer des ensembles immobiliers dont les coopératives d'habitation ne peuvent plus assumer la propriété et la gestion et qui seraient autrement perdus.



### — LA GALÉJADE

Au mois de janvier 2012, la CQCH a été informée du fait qu'une coopérative d'habitation de la région de Québec, La Galéjade, s'apprêtait à vendre à un de ses membres le seul immeuble qu'elle possédait. Cette information a immédiatement été transmise à la Direction du développement des coopératives, qui s'est empressée d'aviser les membres de la coopérative des conséquences de cette vente. Bien que le représentant de la Direction des coopératives ait demandé aux membres de la coopérative de sursoir à ladite vente, celle-ci a eu lieu dans les jours suivants. La vente de l'immeuble a été effectuée entre la coopérative et la trésorière et son conjoint à un prix inférieur à 50 % de la valeur inscrite au rôle d'évaluation municipal, ce qui constitue un partage illégal des actifs et de la réserve de la coopérative.

Le conseil d'administration de la CQCH a décidé d'entreprendre un recours civil contre la coopérative et les acheteurs, dont une administratrice de la coopérative, afin de faire annuler la vente. Les procureurs des acheteurs ont alors déposé une requête en irrecevabilité, prétextant que la CQCH n'avait pas l'intérêt juridique pour entreprendre des procédures dans ce dossier.

En première instance, la Cour supérieure a donné raison à la défenderesse et a déclaré irrecevable le recours entrepris par la CQCH, auquel participait également le procureur général du Québec.

Le conseil d'administration de la CQCH a, sur recommandation de son procureur, décidé d'interjeter appel de cette décision. Ainsi, dans un jugement rendu le 14 janvier 2014, la Cour d'appel du Québec a infirmé la décision de première instance, en reconnaissant à la CQCH et au procureur général l'intérêt juridique

pour intenter ou pour participer à un recours visant à faire respecter les dispositions d'ordre public de la Loi sur les coopératives. Il s'agit d'ailleurs d'un jugement d'une grande importance, tant pour la CQCH que pour la Direction du développement des coopératives.

Parallèlement au recours civil en annulation de la vente, un recours pénal en vertu de la Loi sur les coopératives a été entrepris par le Directeur des poursuites criminelles et pénales contre l'administratrice qui s'était approprié l'immeuble de la coopérative d'habitation. Celle-ci a été reconnue coupable le 19 décembre 2014, notamment du partage illégal des sommes appartenant à la coopérative d'habitation. Sa sentence sera rendue au début de l'année 2015.

### — PROJET DE LOI 19

En 2009, la CQCH avait présenté un mémoire demandant à monsieur Clément Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, d'apporter certains amendements à la Loi sur les coopératives afin d'assurer la pérennité du parc immobilier coopératif et de préserver le caractère collectif du patrimoine coopératif en habitation. Depuis, plusieurs représentations en ce sens ont été effectuées auprès du Ministère et de la Direction du développement des coopératives en collaboration avec le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. Le 14 novembre 2014, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et des Exportations, monsieur Jacques Daoust, a déposé

à l'Assemblée nationale le projet de loi 19, Loi modifiant la Loi sur les coopératives et d'autres dispositions législatives. Le 4 décembre 2014, la CQCH a participé aux auditions de la Commission de l'économie et du travail afin de partager son argumentaire à ses membres.

### — ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE D'INTERVENTION AUPRÈS DES COOPÉRATIVES D'HABITATION EN DIFFICULTÉ

La CQCH a poursuivi son travail de mise en place et de coordination de l'équipe d'intervention en vue de favoriser le maintien de la viabilité à long terme de coopératives d'habitation aux prises avec des difficultés associatives, immobilières et financières, et de soutenir les fédérations dans leurs démarches auprès de ces coopératives.

L'équipe d'intervention se compose de spécialistes qui, ponctuellement, mettent à profit leur expertise sur des questions spécifiques liées au sauvetage et au redressement de coopératives d'habitation.

Les organisations ou les personnes qui ont collaboré aux activités, au cours de l'année 2014, sont : le Groupe de ressources techniques (GRT) Cité des Bâisseurs, la Caisse d'économie solidaire Desjardins, la direction générale de la Fédération des coopératives d'habitation de la Maurice et du Centre-du-Québec (FECHMACQ), le service juridique et le service de comptabilité de la CQCH, la direction générale de la CQCH. La coordination est assurée par la conseillère en formation et en intervention de la CQCH.

Cette année, l'équipe d'intervention a particulièrement œuvré auprès d'une coopérative d'habitation en difficulté située en région non fédérée en poursuivant les étapes de son redressement. L'état des immeubles et le manque de liquidité ont été des préoccupations constantes. Un plan de refinancement pour la rénovation majeure des immeubles, y compris pour l'ajout de nouveaux logements dans le cadre du programme AccèsLogis Québec, est actuellement en préparation. La CQCH a, entre autres, apporté son soutien à cette coopérative en difficulté en participant, à distance, à neuf réunions du conseil d'administration, en présidant, sur place, deux assemblées générales, en offrant de la formation à trois reprises, à distance et en présentiel, et en collaborant à la refonte des règlements et des politiques de la coopérative.

### — OSBL GESTION IMMOBILIÈRE DESLOGIS

Pour contrer le phénomène de démutualisation, la CQCH a créé l'OSBL Gestion immobilière Deslogis, qui a pour mission d'acquérir, de louer, de rénover, d'exploiter et de céder des immeubles dans le but d'assurer la survie de projets de coopératives d'habitation en difficulté ou en voie de démutualisation, avant de les réintégrer dans un cadre coopératif normal. Gestion immobilière Deslogis est en processus d'acquisition de trois immeubles qui étaient la propriété de la coopérative d'habitation Logis-Coop, de Baie-Comeau.

### — LA FIN DES CONVENTIONS, PLANIFIONS NOTRE AVENIR ENSEMBLE!

À la fin de 2014, la CQCH a rédigé le dépliant *La fin des conventions, planifions notre avenir ensemble!* ainsi qu'une brochure intitulée *La fin des conventions, une nouvelle étape* en vue d'informer les coopératives d'habitation en fin de conventions et de répondre à leurs multiples interrogations. Ces documents seront joints, entre autres, à un envoi de lettres destinées aux coopératives d'habitation dont la convention est terminée ou se terminera d'ici les cinq prochaines années.

### — ENTENTE DE SERVICES POUR LES COOPÉRATIVES D'HABITATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT SANS BUT LUCRATIF PRIVÉ (PSBL-P)

L'entente de services PSBL-P, financée par la Société d'habitation du Québec (SHQ), regroupe la CQCH, la FECHAQC et la FECHIMM. Par cette entente, la SHQ mandate les deux fédérations et la CQCH pour qu'elles offrent des services aux coopératives d'habitation PSBL-P. La CQCH est responsable de la coordination de l'entente.

Exceptionnellement cette année, l'entente 2014 s'est déployée sur une période de six mois, soit du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2014. Jusqu'à ce jour, elle a été renouvelée chaque année par la SHQ, après approbation des mandats.

L'entente se compose de mandats récurrents et de mandats spécifiques, certains réalisés en collaboration, d'autres réservés soit à l'une des fédérations, soit à la CQCH.

Les mandats inscrits à l'entente 2014 sont :

- Offre de soutien aux coopératives d'habitation PSBL-P : interventions ciblées ou formation sur mesure ;
- Offre d'activités de formation spécifiques aux coopératives d'habitation relevant du PSBL-P sur la gestion budgétaire, sur l'attribution des logements à loyer modique coopératifs et sur la sélection des membres ;
- Poursuite de la gestion courante, par les fédérations, de la banque locale de requérants ;
- Production du calendrier de gestion *Memento 2015* ;
- Exploration des possibilités de partenariat d'échange de services et de partage d'outils avec le Regroupement des offices d'habitation du Québec.

De plus, un mandat portant sur l'avenir du projet pilote de banques locales de requérants (BLR), administrées par la FECHAQC et la FECHIMM, a mené au dépôt d'un rapport intitulé *Rapport portant sur les orientations à privilégier concernant la gestion des banques locales de requérants* auprès de la SHQ. En effet, en entreprenant, en 2004, le projet pilote de BLR, les parties prenantes, soit les fédérations et la CQCH, d'une part, et la SHQ, d'autre part, cherchaient à valider l'hypothèse selon laquelle de tels guichets uniques apporteraient des avantages pour les demandeurs de logements à loyer modique coopératifs, pour les coopératives d'habitation, pour la SHQ et pour les fédérations. Après dix ans, le projet pilote a fourni suffisamment d'information pour qu'une décision soit prise en 2015 concernant l'avenir de ces banques de requérants.

## — SERVICE JURIDIQUE

Au début de 2014, M<sup>e</sup> Vincent Roy, conseiller juridique de la CQCH, quittait le poste qu'il occupait avec professionnalisme depuis 11 ans. M<sup>e</sup> Nadia Lavigne a été choisie pour le remplacer. Avec l'entrée en fonction de M<sup>e</sup> Lavigne, au début du mois de mars, le service juridique de la CQCH a pu continuer d'offrir des conseils juridiques aux intervenants des fédérations, aux coopératives d'habitation situées en régions non fédérées ainsi qu'aux instances de la CQCH.

De plus, le service juridique de la CQCH a entrepris la rédaction du règlement interne de la Fondation pour le développement de l'habitation coopérative au Québec et réalisé des démarches auprès de partenaires financiers, gouvernementaux et coopératifs relativement aux prêts hypothécaires et à l'assurance prêt hypothécaire. Il a aussi participé aux démarches d'acquisition des immeubles de la coopérative d'habitation Logis-Coop, de Baie-Comeau, par Gestion immobilière Deslogis. Cette année, le service juridique a consacré beaucoup de temps à étudier les conséquences juridiques du choix de la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM) de se désaffilier de la CQCH.

## — SERVICES-CONSEILS

En 2014, la CQCH a poursuivi son travail d'accompagnement et de soutien aux coopératives d'habitation situées en régions non fédérées par l'entremise de son service de consultation par téléphone ou par courriel. Elle a consacré une centaine d'heures, sinon plus, à répondre aux nombreux besoins et questionnements exprimés principalement par les membres de coopératives d'habitation des régions non fédérées, mais aussi par d'autres personnes concernant le démarrage et le fonctionnement général d'une coopérative d'habitation.

De plus, la CQCH a répondu aux besoins et aux demandes des fédérations de coopératives d'habitation membres en offrant des conseils et en rendant des outils disponibles.

## ORIENTATION 2

# CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE LA FORMULE COOPÉRATIVE EN HABITATION

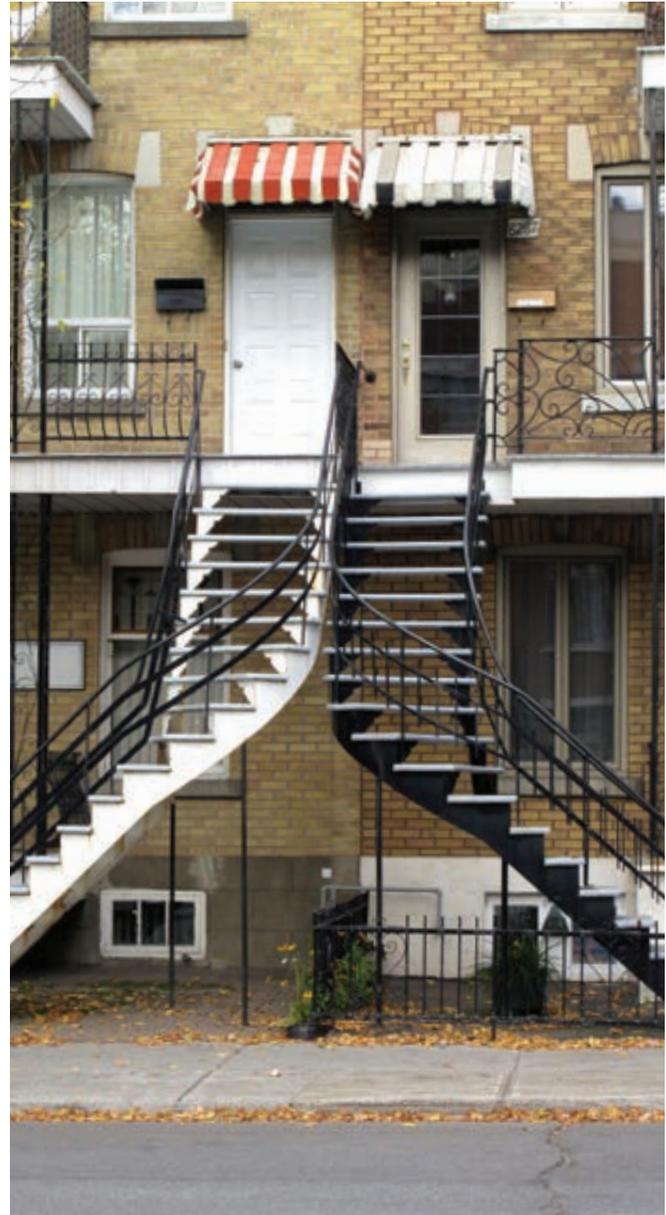


## — PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC

La CQCH a effectué de nombreuses représentations politiques pour faire reconduire et bonifier le programme AccèsLogis Québec, et le planifier sur plusieurs années. En janvier 2014, elle a présenté au ministère des Finances et de l'Économie du Québec un mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires 2014-2015. La CQCH demandait que le programme gouvernemental AccèsLogis Québec, un outil financier essentiel à la création de logements de qualité pour les ménages à faible et à modeste revenu, fasse l'objet d'un plan d'investissement sur 5 ans, permettant la création d'au moins 3 000 nouveaux logements communautaires – en coopératives et en organismes sans but lucratif – par année. Elle réitérait également l'importance de faire en sorte que le programme AccèsLogis Québec puisse être modulé en fonction des différents contextes de développement immobilier d'une région à l'autre et qu'il permette la réalisation de projets de qualité sur tout le territoire.

De plus, ce mémoire portait sur une aide financière pour la construction et pour l'exploitation de coopératives de solidarité en habitation sur le territoire du Nunavik et pour la création de la Fondation pour le développement de l'habitation coopérative au Québec ainsi que pour la mise sur pied de projets pilotes de coopératives à capitalisation individuelle dans le but de favoriser l'accès à la propriété.

En septembre 2014, dans le cadre des travaux de la Commission de révision permanente des programmes, pour donner suite à une demande de la Société d'habitation du Québec (SHQ), la CQCH a présenté un mémoire sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience des programmes administrés par la Société.



## — FONDATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HABITATION COOPÉRATIVE AU QUÉBEC

En 2014, la CQCH a poursuivi ses efforts pour la mise sur pied de la Fondation pour le développement de l'habitation coopérative au Québec et pour la mise au point du nouveau modèle d'habitation au Québec, la coopérative de propriétaires. Le comité de travail, composé d'intervenants des fédérations de coopératives d'habitation, s'est réuni à plusieurs reprises afin de valider les orientations de la nouvelle formule de coopérative d'habitation ainsi que celles de la Fondation.

La CQCH s'est concentrée, durant cette année, à déterminer la structure juridique appropriée pour la Fondation et à établir ses modes de fonctionnement et de gouvernance, ainsi que les modalités de son rattachement à la CQCH. Ces démarches permettront de garantir un processus durable et efficace qui répondra aux objectifs de l'organisme.

De plus, la CQCH a demandé à la firme MCE Conseils d'évaluer les conséquences économiques et sociales attribuables à la mise sur pied de la Fondation pour le développement de l'habitation coopérative au Québec et des coopératives d'habitation appelées à s'y greffer.

La CQCH a élaboré une stratégie de communication et de relations publiques en collaboration avec le Cabinet National ainsi qu'un plan de commercialisation en collaboration avec Raymond Chabot Grant Thornton. Dans le but de promouvoir la coopérative de propriétaires, elle a publié un dépliant d'information intitulé *Coopératives de propriétaires, un nouveau modèle d'habitation au Québec*.

La CQCH a effectué de nombreuses représentations auprès de ses partenaires financiers, gouvernementaux et coopératifs afin de promouvoir la coopérative de propriétaires et d'obtenir des conditions de financement avantageuses pour les membres relativement aux assurances hypothécaires. Elle s'est aussi investie dans la recherche des fonds de démarrage nécessaires à la mise sur pied de la Fondation et à la réalisation de projets pilotes.

## — LES COOPÉRATIVES D'HABITATION: UN OUTIL INCITATIF POUR L'EMBAUCHE DE PERSONNEL EN RÉGIONS

Les entreprises québécoises principalement situées dans les régions ressources et œuvrant dans certains secteurs d'activité ont de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre qualifiée et se tournent graduellement vers la migration interrégionale et internationale pour répondre à leurs besoins. Là où certaines entreprises y voient un défi, la CQCH anticipe plutôt une occasion de développement et la possibilité de diversifier la clientèle du Mouvement québécois des coopératives d'habitation. Pourquoi ne pas profiter de la souplesse de la formule coopérative pour offrir des solutions en matière de logement aux entreprises? Pourquoi ne pas innover et diversifier nos façons de faire afin de répondre aux besoins d'un nouveau type de clientèle? C'est la raison pour laquelle la CQCH a réalisé, en 2014, une étude ayant principalement pour objectif d'évaluer la possibilité que la formule coopérative en habitation puisse représenter, pour ces entreprises, un facteur positif d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre. La CQCH croit que la formule coopérative en habitation pourrait se révéler tout indiquée pour favoriser le développement économique des entreprises aux prises avec ces problématiques. Il s'agirait également d'une belle occasion d'attirer une nouvelle clientèle dans les coopératives.

## ORIENTATION 3

# CONSOLIDER NOTRE IDENTITÉ ET ACCROÎTRE NOTRE COHÉSION AU SEIN DU MOUVEMENT



## — ORGANISATION DU CONGRÈS TRIENNAL

Au cours de l'année 2014, la CQCH a formé un comité pour l'organisation de son prochain congrès triennal d'orientation, qui se tiendra en novembre 2015. Plusieurs enjeux sociaux et financiers se dessinent et s'imposent à la réalité des coopératives d'habitation et des membres qui les composent. Parmi eux, le vieillissement de la population, la pérennité du parc de logements coopératifs ainsi que les nouvelles tendances en matière de développement, comme la réalisation de projets écoresponsables, multigénérationnels, multiethniques ou multiservices, ou encore ceux voués à l'accès à la propriété. D'autres préoccupations, comme la fin des conventions entre les coopératives d'habitation et les agences gouvernementales, qui vient diminuer du même coup l'aide aux ménages à faible et à modeste revenu, seront au cœur des discussions. Nous nous questionnerons sur l'avenir de notre mouvement en présence des coopératives membres et non membres afin de nous donner une vision et des orientations pour les trois prochaines années.

## — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2014

Chaque année, l'assemblée générale annuelle de la CQCH constitue un incontournable permettant à tous les acteurs du Mouvement québécois des coopératives d'habitation, membres, administrateurs, partenaires financiers, milieux coopératif et gouvernemental, et employés, de se rassembler et d'échanger afin de dresser un bilan des réalisations de la dernière année tout en se positionnant afin de relever les défis qui se profilent à l'horizon. Pour son congrès annuel 2014, la CQCH a choisi d'adopter le thème *Déployer son plein potentiel*, lequel vient souligner la créativité, le dynamisme et la prise en charge des acteurs du Mouvement.

Par ce thème, la CQCH souhaitait mettre de l'avant le potentiel entrepreneurial des coopératives d'habitation, notamment en abordant les différentes formules élaborées par le Mouvement, comme celle de coopérative de solidarité en habitation, en présentant des projets originaux mis sur pied par des coopératives d'habitation, ou encore, en discutant sur les travaux réalisés dans le contexte de la fin des conventions afin d'assurer la pérennité du parc immobilier coopératif québécois. Plus d'une centaine de personnes ont participé activement à cette assemblée générale.

## — ACCROÎTRE LA RELÈVE ET LA PRÉSENCE DES JEUNES DANS LES INSTANCES DU MOUVEMENT

Dans le but de favoriser la relève et d'accroître la présence de jeunes dans les instances du Mouvement, la CQCH s'est adjoint, au cours de l'été 2014, avec l'aide financière du Fonds étudiant solidarité travail du Québec, les services d'une étudiante afin de favoriser l'engagement des jeunes dans les coopératives d'habitation. La recherche-action participative auprès des jeunes résidant en coopérative d'habitation visait à mettre au point des approches stratégiques favorisant la relève auxquelles la CQCH, les fédérations et les coopératives d'habitation pourront se référer afin d'accomplir des actions qui auront été éprouvées. Un rapport a été rédigé et des outils pour assurer la relève dans les coopératives d'habitation et les fédérations sont en cours de production.

## ORIENTATION 4

# CONSOLIDER NOS RESSOURCES



## — CENTRE DE FORMATION CONTINUE

Au cours de l'année 2014, la CQCH, par l'entremise de son centre de formation continue, a offert ses services de formation à trois fédérations de coopératives d'habitation membres.

À cinq reprises, la CQCH a donné des formations aux employés de la Fédération des coopératives d'habitation montérégiennes (FECHAM) et de la Fédération des coopératives d'habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec (FECHMACQ). Les modules de formation offerts aux conseillers sont :

- Les caractéristiques propres aux coopératives d'habitation ;
- Le calcul des loyers (programme de Supplément au loyer) ;
- Les programmes d'aide à l'habitation ;
- Formation à l'usage des conseillers téléphoniques (aspects juridiques).

Le module de formation sur les caractéristiques propres aux coopératives d'habitation a également été offert à des agents de portefeuille de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Le module *Rôle et responsabilités des administrateurs de fédération* a été diffusé à deux reprises, soit auprès des conseils d'administration de la Fédération des coopératives d'habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec (FECHMACQ) et de la Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FECHAQC).

En plus des formations offertes en Outaouais et dans le cadre des interventions réalisées auprès de coopératives d'habitation en difficulté, la CQCH a donné trois formations à des membres de coopératives d'habitation. Les modules de formation qui ont été proposés sont :

- La structure organisationnelle d'une coopérative d'habitation ;
- Les obligations et les responsabilités en matière de bail de logement coopératif ;
- La participation des membres.

## — SÉMINAIRE COOPÉRATIF INTERSECTORIEL 2014

En 2014, la CQCH a participé au 3<sup>e</sup> Séminaire coopératif intersectoriel, *Le savoir-faire de chacun, au bénéfice de tous*, qui s'est tenu les 18 et 19 février 2014 à l'Auberge Godefroy de Bécancour, à l'initiative des fédérations et des regroupements québécois de coopératives. Ce séminaire constituait une occasion privilégiée de consolider les liens entre les intervenants et de cibler de possibles partenariats entre les différents secteurs coopératifs québécois.

## ORIENTATION 5

# ADAPTER NOTRE OFFRE DE SERVICES AUX MEMBRES



## — REVUE L'ÉCHO-HOP! D'HABITATION

La revue *L'Écho-hop! D'HABITATION* constitue le véhicule privilégié de la CQCH pour informer le plus adéquatement possible les membres de coopératives d'habitation sur les grands enjeux du Mouvement et sur les dynamiques qui entourent le secteur de l'habitation coopérative. Au cours de l'année, *L'Écho-hop! D'HABITATION* a abordé, entre autres, des sujets tels que *La relève, préparer l'avenir dès maintenant; La formation, une démarche personnelle aux retombées collectives* et *L'intercoopération au cœur de nos actions*.

Publiée trois fois l'an, *L'Écho-hop! D'HABITATION* a atteint un tirage moyen de 22 200 exemplaires. La revue est distribuée dans les foyers membres des fédérations de coopératives d'habitation membres, aux coopératives situées en régions non fédérées associées à la CQCH ainsi qu'à ses partenaires.

## — SITE INTERNET DE LA CQCH

Au cours de l'année, la CQCH a poursuivi les travaux de refonte de son site Internet. Les membres de coopératives d'habitation, les employés des fédérations de coopératives d'habitation, et le public en général pourront naviguer dans un tout nouveau site structuré, cohérent et convivial dès le printemps 2015. En plus d'un design actuel et d'un contenu axé sur l'actualité, vous y trouverez une multitude d'informations et beaucoup de réponses à vos questions.

## — BASE DE DONNÉES DES DOSSIERS CLIENTS DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

La base de données actuellement utilisée à la CQCH a été mise en service au milieu des années 2000. L'information qu'elle contient ainsi que son fonctionnement ne sont plus adaptés aux besoins actuels et futurs de la CQCH. La Confédération a donc entrepris, au cours des derniers mois, de refaire la base de données afin de consolider l'information relative aux 1 300 coopératives d'habitation, de permettre le partage d'information sur les coopératives entre la CQCH et les fédérations régionales; de faciliter la gestion des regroupements d'achats parrainés par la CQCH et de favoriser un meilleur suivi des services fournis et de la performance des coopératives d'habitation.

## — REGROUPEMENTS D'ACHATS

Dans la foulée de la démarche de révision des ententes de regroupement d'achats que la CQCH a réalisée en 2013, des discussions ont eu lieu pour tenter d'améliorer le cadre des ententes avec différents fournisseurs. C'est ainsi que les ententes avec RONA et HydroSolution (quincaillerie et chauffe-eau) ont été mises à jour et leur gestion simplifiée de manière à éventuellement mieux les ajuster aux besoins des coopératives. L'entente avec Co-operators pour le programme AssurToit (assurance immobilière) a été renouvelée, tandis que celles pour les programmes SécuriMembre et AutoAssur (assurances personnelles), AFIC (Avantages financiers intercoop), Bell Fibe (télécommunications) et Equifax (enquête de crédit) ont été maintenues. Par ailleurs, nous avons renoncé à l'entente avec Bétonel, car son nouveau propriétaire a exclu les ententes d'achats groupés de ses pratiques commerciales.



### **AssurToit**

La CQCH renégocie annuellement les éléments du programme, notamment les couvertures, les franchises, les primes, les besoins particuliers, les activités de sensibilisation à l'entretien immobilier et à la prévention des sinistres avec l'assureur du programme AssurToit, Co-operators. Partenaire de la CQCH depuis 2003, il connaît bien les besoins de nos membres qui, pour leur part, restent fidèles, démontrant un très bon taux de satisfaction.

### **SécuriMembre et AutoAssur**

SécuriMembre et AutoAssur sont nos deux programmes d'assurances personnelles: assurance locataire et assurance automobile. Le nombre d'adhérents à ces programmes est en progression, l'assurance habitation passant de 5 317 à 5 357 polices et l'assurance automobile passant de 802 à 918 véhicules assurés.

### **Bell Fibe**

Conclue en juillet 2013, l'entente avec Bell Fibe a été annoncée en août-septembre et n'a cessé de gagner en popularité depuis. Cette entente permet des économies substantielles aux ménages qui y adhèrent. Certains secteurs géographiques ne sont pas encore desservis par le réseau Fibe de Bell, bien qu'il soit présent dans la plupart des régions du Québec. Son installation progresse et, au fur et à mesure, les coopératives d'habitation sont informées lorsque le réseau devient accessible dans leur secteur.

### **— BUREAU DE LA CQCH EN OUTAOUAIS**

Au début de l'année 2014, la coordonnatrice du bureau de la CQCH en Outaouais, madame Nathalie Mercier, a démissionné. Le coordonnateur par intérim, monsieur André Noël, a poursuivi le travail de formation, d'accompagnement et de services-conseils auprès des coopératives d'habitation de la région, tout en assurant la gestion et l'administration du groupe de ressources techniques (GRT) Loge-Action Outaouais.

Depuis le 25 novembre 2014, madame Servane Chesnais occupe le poste de coordonnatrice du bureau Outaouais et du GRT Loge-Action Outaouais.

Dans le but de bonifier son offre de services auprès des coopératives d'habitation de la région, le bureau de la CQCH en Outaouais a entrepris, au cours de l'année, des démarches auprès d'Habitat Urbain de l'Outaouais afin d'envisager la mise en commun de leurs ressources. Ce rapprochement a permis la tenue de deux activités réservées aux membres de la CQCH en Outaouais et aux membres d'Habitat Urbain de l'Outaouais.

La première activité a donné lieu à une journée de formation tenue le 22 mars 2014. Les activités de formation portaient sur la fin des conventions et sur la gestion de la participation. Seize coopératives d'habitation s'y sont inscrites, pour un total de 45 participants.

La seconde activité consistait à participer au colloque annuel de la coopérative d'habitation Reboul, membre d'Habitat Urbain de l'Outaouais, tenu le 23 novembre 2014. Le président de la CQCH, monsieur Jacques Côté, a été invité à prendre la parole aux côtés de madame Nycole Turmel, députée NPD, et de madame Myriam Nadeau, conseillère municipale et présidente de la Commission permanente sur l'habitation de Gatineau.

Le bureau de la CQCH en Outaouais, en collaboration avec l'équipe du siège social de la CQCH, a également tenu une journée de formation le 12 juillet 2014, et ce, à l'intention des nouvelles coopératives d'habitation de la région. Les formations proposées avaient comme sujets le rôle et les responsabilités des administrateurs ainsi que la mise en place d'une structure organisationnelle et la participation des membres. Vingt-cinq personnes y ont assisté.

Au cours de l'année 2014, le bureau de la CQCH en Outaouais a accompagné les conseils d'administration de huit coopératives d'habitation. Il a offert des services de présidence d'assemblées générales à plusieurs coopératives d'habitation situées sur son territoire et en a assuré le travail de secrétariat. De plus, il a reçu un contrat de soutien à la gestion et deux contrats de tenue de livres de coopératives d'habitation de la région. Les services de tenue de livres sont offerts par le GRT Loge-Action Outaouais pour la CQCH, ce qui constitue un bel exemple de coopération entre les deux organismes.

Des mesures ont été mises à place à l'été 2014 afin de repérer des ressources locales, notamment en comptabilité et en inspection des bâtiments, afin de mieux répondre aux besoins des coopératives d'habitation de la région.

Au printemps 2014, le bureau de la CQCH en Outaouais a emménagé dans de nouveaux locaux situés dans le secteur Hull de Gatineau, au 106, boulevard Sacré-Cœur, bureau 100.

## — REVUE DE PRESSE

Cette année encore, la CQCH a réalisé et diffusé une revue de presse quotidienne, couvrant l'actualité de la presse en ligne, à tous les directeurs généraux des fédérations de coopératives d'habitation membres et aux administrateurs de la CQCH.

## ORIENTATION 6

# FAIRE CONNAÎTRE LA FORMULE COOPÉRATIVE EN HABITATION ET EN ASSURER LE RAYONNEMENT



## — SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES COOPÉRATIVES

Outre sa participation aux diverses activités du Sommet international des coopératives, la CQCH a pris part au Symposium international de recherche sur les coopératives organisé par le Sommet international des coopératives, sous la direction du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) et du comité de recherche de l'Alliance coopérative internationale (ACI). Cet événement s'est tenu le 5 octobre 2014. La CQCH a publié deux articles dans le recueil d'articles scientifiques du Sommet; le premier porte sur *La coopérative d'habitation à capitalisation individuelle : retour sur les voies de son accomplissement en droit civil québécois* et le second porte sur *Les coopératives de solidarité en habitation pour aînés au Québec*. Les auteurs respectifs, soit monsieur François Frenette, notaire honoraire, et monsieur Jacques Côté, président de la CQCH, ont eu l'occasion, lors du symposium, de présenter et d'échanger sur leurs recherches avec les participants au Sommet.

## — PROJET EN INDONÉSIE, ÎLE DE FLORÈS

En septembre 2014, la CQCH a signé un protocole d'entente avec le programme Otonomi Perumahan « Habitation », avec le soutien du gouvernement régional de NGADA, île de Florès, en Indonésie et celui de la Caisse d'économie solidaire Desjardins. Il s'agit d'un projet de restauration de 60 maisons, dans le village de Nangameze, situé sur l'île.

## — FÊTE DES VOISINS DU 7 JUIN 2014

Encore une fois cette année, la CQCH est fière de s'être associée à la Fête des voisins. Depuis le début de ce partenariat, en 2007, plusieurs coopératives d'habitation de partout au Québec organisent annuellement dans leur quartier des activités pour souligner cet événement.

La 9<sup>e</sup> Fête des voisins a remporté un vif succès. Près de 200 000 personnes ont participé à environ 3 800 fêtes à travers le Québec. Près de 300 municipalités et organismes locaux se sont inscrits à l'événement en tant que relais.

## — IMAGE DE MARQUE

Cette année, la CQCH a entièrement revu son identité visuelle et a travaillé à la refonte de son image de marque. Après plus de 30 ans d'existence, et avec toutes les mutations survenues dans le Mouvement, l'adoption d'une image plus actuelle s'imposait afin qu'elle reflète mieux l'ensemble des valeurs de notre organisme et qu'elle témoigne de son évolution.



# FINANCES

EN 2014, MONSIEUR PATRICK DUMAS A QUITTÉ SON POSTE DE CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA CQCH, FONCTION QU'IL OCCUPAIT DEPUIS PRÈS DE 10 ANS, AFIN DE RÉALISER LE PROJET DE S'ÉTABLIR EN ALBERTA, AVEC SA FAMILLE, POUR Y TRAVAILLER. MADAME CHRISTINE FILION, CPA, CA, A JOINT L'ÉQUIPE DE LA CQCH ET OCCUPE CETTE FONCTION DEPUIS LE MOIS DE MARS.

Le financement d'un nombre important des activités de la CQCH provient, en grande partie, de sources gouvernementales et d'ententes avec les partenaires. En effet, la CQCH conclut chaque année plusieurs ententes avec divers partenaires financiers et organisations des milieux coopératif et gouvernemental. Nous n'avons qu'à penser à l'Entente de services PSBL-P conclue avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) et à l'Entente de partenariat relativement au développement des coopératives (Volet 4 – Aide à des projets de recherche), établie avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE).

Par leur cotisation à titre de membre et par l'utilisation des services offerts par la Confédération, les fédérations de coopératives d'habitation membres contribuent également au financement de la CQCH.

Tout le travail effectué dans le cadre du programme d'assurance offert avec Co-operators, ses filiales et son courtier permet aussi à la CQCH de remplir adéquatement sa mission.

**REVENUS**

CONTRIBUTION DES FÉDÉRATIONS	6 %
CONTRIBUTIONS, FRAIS D'ADMINISTRATION ET D'ASSURANCE DES MEMBRES AUXILIAIRES	5 %
SERVICES FACTURÉS AUX FÉDÉRATIONS	8 %
SOURCES GOUVERNEMENTALES	52 %
PARTENAIRES (PUBLICITÉ, PROJETS ET RISTOURNES)	13 %
PRODUITS EN LIEN AVEC L'ORGANISATION DE CONGRÈS ET DE COLLOQUES	5 %
AUTRES	11 %

**CHARGES**

RESSOURCES HUMAINES	52 %
HONORAIRES PROFESSIONNELS	19 %
FRAIS D'EXPLOITATION DES BUREAUX	10 %
ORGANISATION DE CONGRÈS ET DE COLLOQUES	4 %
CONCEPTION, PRODUCTION ET ENVOI DE LA REVUE <i>L'ÉCHO-HOP!</i> D'HABITATION	5 %
REPRÉSENTATION ET VISIBILITÉ DU RÉSEAU	4 %
AUTRES	6 %

# PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX COOPÉRATIF, COMMUNAUTAIRE ET GOUVERNEMENTAL

	ACTIVITÉ	REPRÉSENTANT	FONCTION DU REPRÉSENTANT	NOMBRE DE RENCONTRES
<b>Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)</b>	Conseil d'administration	Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH	Secrétaire	Sept rencontres
	Comité exécutif	Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH	Secrétaire	Quatre rencontres
	Table des formateurs	Nathalie Genois, conseillère en formation et en intervention, CQCH	Responsable de la formation du secteur Habitation	Une rencontre
	Comité sur les modifications législatives	Nadia Lavigne, avocate, conseillère à la recherche et à la formation, CQCH	Représentante de la CQCH	Deux rencontres
			Éric Tremblay, consultant	Représentant de la CQCH
	Chantier numéro 4 : Pour le développement de l'expertise	Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH	Représentante de la CQCH	Cinq rencontres
	Chantier numéro 5 : Pour le développement d'une culture coopérative et mutualiste	Hélène Jacques, chef de secteur recherche, formation, services-conseils, CQCH	Représentante de la CQCH	Deux rencontres
Groupe de travail sur la proximité des services et des activités	Hélène Jacques, chef de secteur recherche, formation, services-conseils, CQCH	Représentante de la CQCH	Deux rencontres	
<b>Fédération de l'habitation coopérative du Canada (FHCC)</b>	Conseil d'administration	Louis-H. Campagna, trésorier, CQCH	Représentant du Québec et du Nunavut	Quatre rencontres
	Assemblée générale annuelle	Délégation de la CQCH composée d'employés et d'élus du réseau	Participation au congrès de la FHCC, du 4 au 7 juin 2014, à Ottawa	Un congrès
	Réunions de Co-operators	Louis-H. Campagna	Délégué au Comité régional du Québec	Trois rencontres
<b>Abri international</b>	Conseil d'administration	Sylvain Belisle	Administrateur	Deux rencontres

	ACTIVITÉ	REPRÉSENTANT	FONCTION DU REPRÉSENTANT	NOMBRE DE RENCONTRES
<b>Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI)</b>	Conseil d'administration	Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH	Administratrice	Cinq rencontres
	Missions	Jacques Côté, président, CQCH	Représentant de la CQCH	Séjour au Sénégal
		André Noël	Représentant de la CQCH	Séjour au Sénégal
<b>Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec (FCSDSQ)</b>	Conseil d'administration	Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH	Administratrice	Cinq rencontres
<b>Fonds québécois d'habitation communautaire (FQHC)</b>	Conseil d'administration	Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH Sandra Turgeon, directrice générale (FECHAQC)	Vice-présidente Administratrice	Trois rencontres
	Comité exécutif	Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH	Vice-présidente	Sept rencontres
<b>Coalition pour l'habitation communautaire</b>	Campagne de mobilisation pour la reconduction du programme AccèsLogis Québec	Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH	Représentante de la CQCH	Trois rencontres
<b>Société d'habitation du Québec (SHQ)</b>	Comité de suivi sur les centres de services	Louis-Philippe Myre, directeur de la planification et des travaux immobiliers, FECHIMM	Représentants du Mouvement québécois des coopératives d'habitation	Une rencontre
		Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH Sandra Turgeon, directrice générale, FECHAQC		
	Rendez-vous de l'habitation, le 7 octobre 2014	Hélène Jacques, chef de secteur – recherche, formation, services-conseils, CQCH Diane Lespérance, communication, CQCH	Représentante de la CQCH Représentante de la CQCH	Une journée
Entretiens sur l'habitat, le 8 octobre 2014	Hélène Jacques, chef de secteur – recherche, formation, services-conseils, CQCH Diane Lespérance, communication et affaires publiques CQCH	Représentante de la CQCH	Une journée	
		Représentante de la CQCH		
<b>Consortium de ressources et d'expertises coopératives</b>	Conseil d'administration	Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH	Représentante de la CQCH	Une rencontre

# COMITÉS DE LA CQCH

LA CQCH SOUHAITE REMERCIER TOUS CEUX ET CELLES QUI ONT CONSACRÉ TEMPS ET ÉNERGIE POUR MENER À TERME SES PROJETS.

NOM DU COMITÉ	MEMBRES DU COMITÉ	FONCTION DU MEMBRE DU COMITÉ	NOMBRE DE RENCONTRES	RÉALISATIONS EN COURS D'ANNÉE
<b>Conseil d'administration</b>	Jacques Côté	Président	Cinq rencontres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer le suivi du plan d'action</li> <li>Préparer la planification stratégique</li> <li>Effectuer le suivi des dossiers « fédérations »</li> </ul>
	Claude Pépin	Vice-président		
	Louis-H. Campagna	Trésorier		
	Michel Légaré	Secrétaire		
	Claude Allard	Administrateur		
	Michel Legault	Administrateur		
	Sylvain Tremblay	Administrateur		
	Carole Vallerand	Administratrice		
<b>Comité exécutif</b>	Jacques Côté	Président	Huit rencontres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer le suivi des dossiers « fédérations » et faire de l'accompagnement</li> <li>Effectuer le suivi des dossiers financiers</li> </ul>
	Claude Pépin	Vice-président		
	Louis-H. Campagna	Trésorier		
	Michel Légaré	Secrétaire		
<b>Comité des directeurs généraux</b>	Dennis Bolduc	Directeur général, FECHAS	Quatre rencontres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partager des expertises et des expériences entre les directeurs généraux</li> <li>Discuter des enjeux qui touchent le Mouvement</li> <li>Proposer des recommandations au conseil d'administration de la CQCH sur toute question concernant le Mouvement et déposer des rapports à ce sujet</li> <li>Superviser le dossier du panier de services</li> <li>Élaborer un projet d'entente de collaboration</li> </ul>
	Guillaume Brien	Directeur général, FCHE		
	Servane Chesnais	Coordonnatrice, CQCH Bureau Outaouais		
	Marc Côté	Directeur général par intérim, FECHAM		
	Mireille Pepin	Directrice générale, FECHMACQ		
	René Robert	Adjoint administratif, CQCH		
	Jocelyne Rouleau	Directrice générale, CQCH		
	Sandra Turgeon	Directrice générale, FECHAQC		

NOM DU COMITÉ	MEMBRES DU COMITÉ	FONCTION DU MEMBRE DU COMITÉ	NOMBRE DE RENCONTRES	RÉALISATIONS EN COURS D'ANNÉE
<b>Comité sur les regroupements d'achats</b>	Dennis Bolduc	Directeur général, FECHAS	Une rencontre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer et bonifier la mise en marché des regroupements d'achats existants</li> <li>Travailler à la mise sur pied de tout regroupement d'achats qui pourrait se révéler avantageux pour les fédérations, les coopératives et les membres de coopératives d'habitation</li> <li>Participer à des rencontres de négociation afin de bonifier le programme d'assurances</li> </ul>
	Guillaume Brien	Directeur général, FCHE		
	Servane Chesnais	Coordonnatrice, CQCH Bureau Outaouais		
	Marc Côté	Directeur général par intérim, FECHAM		
	André Noël	Responsable du comité		
	Mireille Pepin	Directrice générale, FECHMACQ		
	René Robert	Adjoint administratif, CQCH		
	Jocelyne Rouleau	Directrice générale, CQCH		
Sandra Turgeon	Directrice générale, FECHAQC			
<b>Comité <i>L'Écho-hop!</i> D'HABITATION</b>	Richard Audet	Chef des communications, FECHIMM	Trois conférences téléphoniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discuter du contenu des trois numéros de la revue <i>L'Écho-hop!</i> D'HABITATION</li> <li>Répartir la rédaction des textes entre les membres du comité</li> </ul>
	Guillaume Brien	Directeur général, FCHE		
	Isabelle Godbout	Chargée de projets aux communications, à la recherche et à la formation, CQCH		
	Colette Paquet	Formatrice, FECHAQC		
	Sophie Rousseau-Loiselle	Directrice générale, FECHAM		
	André Therrien	Agent de développement et de marketing, FECHAS		

NOM DU COMITÉ	MEMBRES DU COMITÉ	FONCTION DU MEMBRE DU COMITÉ	NOMBRE DE RENCONTRES	RÉALISATIONS EN COURS D'ANNÉE
<b>Comité de travail de l'entente de services PSBL-P</b>	Nathalie Genois	Conseillère en formation et en intervention, CQCH	Deux rencontres Cinq conférences téléphoniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les mandats de l'entente de services de la Société d'habitation du Québec (SHQ)</li> </ul>
	Ghislaine Pion	Directrice du soutien à la gestion, FECHIMM		
	Manon St-Cyr	Directrice des services, FECHAQC		
<b>Comité de travail sur la mise en place de la Fondation pour le développement de l'habitation coopérative au Québec</b>	Jean Bouchard	Agent de recherche – finances, CQCH	Cinq rencontres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place la Fondation pour le développement de l'habitation coopérative au Québec</li> </ul>
	Guillaume Brien	Directeur général, FCHE		
	Jacques Côté	Président, CQCH		
	Sylvie Naud	Directrice du développement, SOSACO		
	Carole Ouellet	Chargée de projet, Entraide Habitat Estrie		
	Mireille Pepin	Directrice générale, FECHMACQ		
	Jocelyne Rouleau	Directrice générale, CQCH		
	Sophie Rousseau-Loiselle	Directrice générale, FECHAM		
	Éric Tremblay	Consultant		
Sandra Turgeon	Directrice générale, FECHAQC			

# MEMBRES AUXILIAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2014

## — COOPÉRATIVES D'HABITATION – CQCH

Coopérative d'habitation Abitici  
Coopérative d'habitation Accès de Rivière-du-Loup  
Coopérative d'habitation Arc-en-ciel  
Coopérative d'habitation Arc-en-ciel de Baie-Comeau  
Coopérative d'habitation Au bon repos  
Coopérative d'habitation Bellevue Berthierville  
Coopérative d'habitation Boréale  
Coopérative d'habitation Brise des Islets  
Coopérative d'habitation Cathédrale de Lanaudière  
Coopérative d'habitation de Lafontaine  
Coopérative d'habitation de la Mer  
Coopérative d'habitation de Padoue  
Coopérative d'habitation de Port-Cartier  
Coopérative d'habitation des Cèdres  
Coopérative d'habitation des Moulins  
Coopérative d'habitation des Quatre-Temps  
Coopérative d'habitation Domaine Mariavah  
Coopérative d'habitation du Mirage  
Coopérative d'habitation du Ruisseau des Plants  
Coopérative d'habitation Ensoleillée de Baie-Comeau  
Coopérative d'habitation Engoulvent de Rimouski  
Coopérative d'habitation Harricana  
Coopérative d'habitation Jérabelle de Bellefeuille  
Coopérative d'habitation L'Aquarelle de Gaspé  
Coopérative d'habitation L'Aster  
Coopérative d'habitation L'Horizon  
Coopérative d'habitation L'Oasis de la Rédemption  
Coopérative d'habitation La Bonne entente  
Coopérative d'habitation La Coulée douce  
Coopérative d'habitation La Maison de Corfou  
Coopérative d'habitation La Marée  
Coopérative d'habitation La Mitis  
Coopérative d'habitation La P'tite école  
Coopérative d'habitation La Rivière aux biscuits  
Coopérative d'habitation La Rivière Rimouski  
Coopérative d'habitation La Sauvegarde de Lac-au-Saumon  
Coopérative d'habitation La Serre  
Coopérative d'habitation La Villa Robinson  
Coopérative d'habitation Lavernière  
Coopérative d'habitation Le Bocage  
Coopérative d'habitation Le Goéland (Saint-Eustache)  
Coopérative d'habitation Le Grenier de Rivière-du-Loup  
Coopérative d'habitation Les Audacieux de Lejeune  
Coopérative d'habitation Les Bouts de ligne de Maria  
Coopérative d'habitation Les Caps  
Coopérative d'habitation Les deux & quatre d'Amos  
Coopérative d'habitation Les Logements idoines Joliette  
Coopérative d'habitation Les Maisons de sable  
Coopérative d'habitation Les Pistolets

Coopérative d'habitation Les Portes ouvertes  
Coopérative d'habitation Les Portes tournantes  
Coopérative d'habitation Les Pyramides de Hauterive  
Coopérative d'habitation Lion de L'Épiphanie  
Coopérative d'habitation Mon Séjour de Saint-Pascal  
Coopérative d'habitation Notre Défi de La Pocatière  
Coopérative d'habitation Plein Soleil Centre-Sud  
Coopérative d'habitation Plein soleil de Maria  
Coopérative d'habitation Rivière-Bleue  
Coopérative d'habitation Rue Saint-Pierre  
Coopérative d'habitation Sainte-Cécile-du-Bic  
Coopérative d'habitation Saint-Honoré  
Coopérative d'habitation Saint-Louis-de-France  
Coopérative d'habitation Trois étoiles de L'Épiphanie  
Coopérative d'habitation du Vieux Quartier  
Coopérative d'habitation Villa de Saint-Gabriel  
Coopérative d'habitation Le Voisinage, Lavaltrie  
Coopérative d'habitation Voyer  
La Coopérative de solidarité Avignon de Nouvelle  
La Maison coopérative de Lavaltrie  
Maison communautaire Coopérative d'habitation  
de Joliette  
Résidence coopérative Quatre-Soleils  
(Ville des Laurentides)

## — COOPÉRATIVES D'HABITATION CQCH – BUREAU DE L'OUTAOUAIS

Coopérative d'habitation Arc-en-ciel  
Coopérative d'habitation Berfran du Pontiac  
Coopérative d'habitation de la Haute Rive d'Aylmer  
Coopérative d'habitation Domaine de Maniwaki  
Coopérative d'habitation du Centenaire  
Coopérative d'habitation du Haut  
Coopérative d'habitation L'Alternative  
Coopérative d'habitation L'Envol  
Coopérative d'habitation La Montée  
Coopérative d'habitation Le Triède  
Coopérative d'habitation Le 400 Riel  
Coopérative d'habitation Le 79 Boucherville  
Coopérative d'habitation Le Bon vivant  
Coopérative d'habitation Le Ruisseau  
Coopérative d'habitation Le Trait d'union  
Coopérative d'habitation Les Pionniers  
Coopérative d'habitation Les Trois Portages  
Coopérative d'habitation Marie-Crevier  
Coopérative d'habitation Saint-Louis  
Coopérative d'habitation Toit et Moi  
Coopérative d'habitation Val Tétreau (Hull)  
Coopérative de solidarité Les Habitations Jocelyne-Légaré

## — ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF – CQCH

Carrefour des organismes de Lanaudière  
Cité des Bâisseurs inc.  
Corporation des seniors, secteur New Carlisle  
Fédération des centres communautaires d'intervention en dépendance  
Gestion immobilière Deslogis  
Groupe de ressources techniques Réseau 2000 +  
Immeubles Les Sillons  
L'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement  
L'Annexe à Roland  
La Maison de la Coopération de Lanaudière  
Maison d'hébergement jeunesse Roland-Gauvreau  
OMH de la Ville de Sept-Îles  
OMH de Maria  
OMH de Paspébiac  
OMH de Pointe-à-la-Croix  
OMH de Port-Cartier – Habitation Shelter Bay  
OMH de Ragueneau  
OMH de Saint-Alphonse  
OMH de Saint-Siméon  
Réseau de la coopération du travail du Québec – Coopérative de solidarité  
Société d'habitation Grand-Portage inc.  
Société d'habitation Ragueneau  
Société de logements populaires de Lanaudière  
Table de concertation pour personnes âgées du Témiscamingue inc.

## — ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CQCH – BUREAU DE L'OUTAOUAIS

Loge-Action Outaouais  
OMH de Rosemère  
Villa Saint-Louis-de-France

# MERCI À NOS PARTENAIRES

Abri international

Alliance de recherche universités-communautés –  
Développement territorial et coopération (ARUC-DTC)

Association canadienne d'habitation et de rénovation  
urbaine (ACHRU)

Association des groupes de ressources techniques  
du Québec (AGRTQ)

Bell

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Chaire de coopération Guy-Bernier

Chaire de recherche du Canada en économie sociale

Chantier de l'économie sociale

Centre interdisciplinaire de recherche et d'information  
sur les entreprises collectives (CIRIEC Canada)

Conseil québécois de la coopération  
et de la mutualité (CQCM)

Coopératives et mutuelles Canada

Co-operators

Desjardins

Emploi-Québec

Equifax Canada

EssOR Assurances-Placements-Conseils

Fédération de l'habitation coopérative du Canada (FHCC)

Fédération des coopératives d'alimentation  
du Québec (FCAQ)

Fédération des coopératives de câblodistribution  
et de télécommunication du Québec (FCCTQ)

Fédération des coopératives de développement régional  
du Québec (FCDRQ)

Fédération des coopératives de services à domicile  
et de santé du Québec (FCSDSQ)

Fédération des coopératives des paramédics  
du Québec (FCPQ)

Fédération des coopératives du Nouveau-Québec (FCNQ)

Fédération québécoise des coopératives  
en milieu scolaire (FQCMS)

Fédération québécoise des coopératives  
forestières (FQCF)

Fédération des coopératives funéraires du Québec (FCFQ)

Fondation

Fondation pour l'éducation à la coopération  
et à la mutualité

Fonds étudiant solidarité travail du Québec

Fonds québécois d'habitation communautaire (FQHC)

HydroSolution

Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives  
et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS)

L'Agence des coopératives d'habitation

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation  
du territoire (MAMOT)

Ministère de l'Économie, de l'Innovation  
et des Exportations (MEIE)

Regroupement des offices d'habitation  
du Québec (ROHQ)

Réseau de la coopération du travail du Québec (RCTQ)

Réseau québécois des OSBL d'habitation (RGOH)

RONA

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

Société d'habitation du Québec (SHQ)

Société de coopération pour le développement  
international (SOCODEVI)

LA CQCH TIEN À REMERCIER CHALEUREUSEMENT SES NOMBREUX PARTENAIRES POUR LEUR APPUI ET LEUR SOUTIEN FINANCIER, PARTICULIÈREMENT LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DES EXPORTATIONS (MEIE), DE MÊME QUE LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION ET DE LA MUTUALITÉ (CQCM) DANS LE CADRE DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT RELATIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES (VOLET 4 – AIDE À DES PROJETS DE RECHERCHE), À LAQUELLE CONTRIBUENT LES PARTENAIRES SUIVANTS : LE MOUVEMENT DESJARDINS, LA COOP FÉDÉRÉE, AGROPUR COOPÉRATIVE, PROMUTUEL, SSQ GROUPE FINANCIER ET LA CAPITALE MUTUELLE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

MERCI AUX PARTENAIRES  
DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF

**Économie,  
Innovation  
et Exportations**

**Québec** 

  
Conseil  
québécois  
de la **coopération**  
et de la **mutualité**

 **Desjardins**

**La Coop**  
*fédérée*

 **AGROPUR**  
Coopérative laitière

**PROMUTUEL**  
ASSURANCE

**SSQ** Groupe  
financier

**La Capitale**  
Groupe financier 



840, rue Raoul-Jobin, bureau 202  
Québec (Québec) G1N 1S7

**T** 418 648-6758  
**F** 418 648-8580  
1 800 667-9386

[info@cqch.qc.ca](mailto:info@cqch.qc.ca)

[WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP](http://WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP)

*compteurs.com*